

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA gestion forestière

Module : M 5
Gestion de chantiers sylvicoles et d'exploitation

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant de exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 : Gérer des chantiers forestiers

C5.1 Choisir les stratégies d'intervention

C5-2 Organiser les chantiers

C5-3 Réguler la réalisation de chantiers sylvicoles et d'exploitation

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétences C5 dont la finalité est l'organisation des chantiers forestiers dans le respect des commandes, des réglementations et dans un souci de durabilité. L'enseignement doit permettre aux apprenants d'organiser, coordonner et contrôler toutes les étapes (de la commande au bilan final) d'un ensemble de chantiers sylvicoles et de chantiers d'exploitation dans le respect des règles juridiques, sociales, environnementales. Cet enseignement doit être ouvert aux évolutions les plus récentes des techniques et réglementation et favoriser la démarche de veille technologique. Une attention particulière est portée à l'organisation du travail en sécurité des chantiers dont il a la coordination. Il veille à la préservation des ressources et de l'environnement. La réalisation d'un chantier doit être raisonnée dans le cadre d'un itinéraire sylvicole, d'un document de gestion et de son contexte.

Précisions sur les activités supports potentielles

Des visites, des interventions de professionnels, la réalisation de chantiers réels et virtuels, la pluridisciplinarité participent à la construction de cet enseignement ancré sur des situations concrètes. Les périodes de stage participent à l'enseignement attaché à la capacité 5.3. L'enseignement s'appuie aussi sur des séances de chantiers écoles en TPR dédoublées du fait de la dangerosité des travaux, sur des visites, des voyages d'études et tournées forestières particulières, des participations à des foires expositions, dans le cadre des EIL.

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C5.1 Choisir les stratégies d'intervention	<p>Optimisation de la logistique des différentes interventions</p> <p>Adaptation des techniques, moyens humains, et matériels, impératifs de calendrier</p> <p>Qualité de la préparation administrative et financière préalable au chantier</p>	<p>Fonctionnement de l'entreprise</p> <p>Connaissance du contexte</p> <p>Connaissances des intervenants et de la réglementation applicable aux chantiers, dont la réglementation en matière de santé sécurité au travail</p> <p>Connaissance des équipements de sylviculture et d'exploitation forestière</p> <p>Préparation administrative, technico-économique</p> <p>Planification des interventions</p>	STAE, SESG, STE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'étudiant est capable d'identifier les principales caractéristiques de l'organisation des chantiers dans le but de choisir une stratégie d'intervention. Il doit être en capacité de réaliser la préparation administrative, technique, financière et juridique des chantiers.

Précisions sur les attendus de la formation

Il s'appuie sur une diversité d'expériences d'organisation de chantiers, le futur professionnel de niveau BTS sera en capacité de construire des stratégies pour plusieurs chantiers.

Connaissance du contexte socio-économique et réglementaire des chantiers forestiers sur le territoire concerné

- Prise en compte des enjeux environnementaux du territoire d'intervention : informations sur le zonage réglementaire environnemental à plusieurs échelles comme périmètre de captage des eaux, franchissement de cours d'eau, repérage cartographique, analyse cartographique de type géoportail
- Prise en compte des aspects juridiques : réglementation nationale de l'exploitation forestière des forêts publiques, cahier des clauses générales et communes et cahier des experts forestiers en forêt privée
- Connaissance des intervenants : repérage des acteurs et des interactions

Prise en compte des enjeux de santé et sécurité au travail liés aux chantiers forestiers

Repérage des enjeux de santé et sécurité au travail en référence au code du travail (article L4121) : enjeux de prévention des risques professionnels sur les salariés, engagement de la responsabilité de l'entreprise

Méthodes et outils de prévention : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), formation Santé Sécurité au travail, prévention des risques liés aux gestes et postures, prévention des risques liés à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto), prévention des maladies professionnelles

Fonctionnement de l'entreprise

Système opérant : contexte, facteurs de production, système de commercialisation.

Système décisionnel : finalités, pilotage, choix stratégique, choix opérationnel

Compte de résultat et bilan comptable : découverte, intérêt, utilité de ces documents

Prise en compte du fonctionnement de la structure commanditaire des chantiers

Caractéristiques de la structure : équipement, son territoire, son potentiel humain, ses disponibilités, sa réactivité, son plan de charge, le niveau de prestation acceptable

Connaissance du partenariat de la structure : prise en compte des caractéristiques de la sous-traitance, la qualité et les tarifs de leurs prestations, leur compétitivité par rapport au prix du marché

Connaissance des équipements des chantiers forestiers

Caractérisation des équipements sylvicoles et d'exploitation forestière : performance du matériel, dimensions, particularités des équipements comme les pneumatiques, de leur adaptabilité en fonction des différents types de chantier, chaîne cinématique

Justification d'un choix : atouts / contraintes du matériel et équipements spécifique : engins à pneus, engins à chenille, ergonomie, poste de conduite, performances du matériel...

Diagnostic des sites concernés

La reconnaissance se fait sur le terrain

Identification des facteurs de risques Il s'agit d'identifier tout particulièrement les facteurs les plus contraignants en particuliers sur les problèmes de sécurité ; celle des personnes ainsi que celle du matériel.

Identification des facteurs géographiques et topographiques influençant le chantier comme : la pente, le risque de dévers, les contraintes de saisonnalité, les contraintes d'accessibilité, desserte et les places de dépôt et de retournement

Préparation administrative des chantiers

La fiche de chantier : construction, rédaction et communication

Le cahier des charges : concerne les produits, les délais, les conditions générales, les types de travaux à réaliser

Les documents administratifs : contrats de prestations, déclaration d'ouverture de chantier, partie

Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) et déclaration des travaux DT

Prise en compte des exigences des labels et des certifications. Par exemple les labels bois Jura sur les produits, les démarches PEFC (programme de reconnaissance de certification forestière) et FSC (forest stewardship council)

Gestion technique et économique des chantiers

Repérage des spécificités particulières des chantiers forestiers : sylvicoles et exploitation

Estimation des besoins et des moyens

Établissement des devis : charges fixes, charges variables, estimation prévisionnelle des coûts, rentabilité prévisionnelle, seuil de rentabilité, productivité horaire et journalière

Budget de trésorerie : distinction charges/dépenses produits/recettes

Définition des stratégies d'interventions

Planification et organisation des interventions : découpage calendaire

Échéancier de réalisation : diagramme de Gant

Portefeuille de coupe et travaux

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C5.2 Organiser les chantiers	<p>Contextualisation de la commande dans son environnement</p> <p>Mise en œuvre du programme des interventions</p> <p>Inscription dans une politique de santé et sécurité au travail</p>	<p>Les techniques de renouvellement des peuplements</p> <p>Connaissance des méthodes d'exploitation</p> <p>Connaissance des gestes professionnels de base liés aux techniques d'exploitation et de sylviculture</p> <p>Connaissance des contraintes liées à l'exploitation et aux travaux forestiers</p> <p>Connaissance des risques et maladie professionnelles, gestes et postures</p>	STAE, STE

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'étudiant est capable d'organiser de A à Z un chantier sylvicole ou d'exploitation défini en respectant le cahier des charges, la planification, la sécurité et la réglementation en vigueur.

Précisions sur les attendus de la formation

Il s'agit ici de s'appuyer sur une réalisation effective et réelle de l'organisation d'un chantier forestier en vraie grandeur en prenant en compte les taux d'encadrement compatible avec la grille horaire et la sécurité.

Appropriation de la commande et des enjeux du chantier

Reconnaissance du chantier sur le terrain : prise en compte de la fiche de chantier, risques et contraintes environnementales

Identification du potentiel du site et des contraintes du chantier : prise en compte du cahier des charges.

Répartition et organisation des tâches : coordination chronologique des interventions des différents prestataires

Connaissance des techniques d'amélioration et de renouvellement des peuplements

La plantation : préparation et choix des plants, réception des plants, mise en place des plants

Les travaux sylvicoles : élagages, dépressages, dégagements, nettoyage, taille de formation, cloisonnements sylvicoles.

Connaissance des méthodes d'exploitation et de récolte des bois

Récolte d'arbres : cloisonnement d'exploitation, abattage (dont première éclaircie), façonnage, tri des produits, débardage bois longs et bois courts

Prise en compte des risques et maladies professionnelles

Analyse des risques : maladies, risques d'accidents du travail

Gestes et postures : manipulation ergonomique d'outil

Port des EPI, EPC : respect réglementaire lors des chantiers

Application du manuel d'utilisation du matériel et des équipements : lecture et utilisation du manuel

Mise en œuvre de l'intervention

L'exécution des travaux se fait dans le respect du cahier des charges ;
Initiation aux gestes professionnels et application des gestes lors des TP/ TPR de sylviculture, les gestes professionnels liés aux techniques d'exploitation et leur application sont appréhendés dans le cadre de chantiers écoles en horaire TPR renforcés : savoir utiliser du matériel forestier dont la tronçonneuse et le tracteur équipé forestier.

Adaptation des activités en réponse aux aléas

Proposition d'alternatives : adaptabilité par rapport aux résultats attendus
Coopération avec les intervenants : respect de la coordination des acteurs dans les délais

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C5.3 Réguler la réalisation de chantiers sylvicoles et d'exploitation	Coordination du travail entre les intervenants Évaluation de la qualité globale des chantiers Proposition de choix alternatifs	Réglementation du travail Les relations entre acteurs des chantiers Savoir être professionnel Suivi de chantiers Réception de chantiers Analyse économique et financière Notion de durabilité	STAE, SESG

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant :

- sait coordonner les activités et les intervenants dans la réalisation de chantiers sylvicoles ou d'exploitation dans le respect de la réglementation du travail.
- est à même d'évaluer la réalisation d'un chantier sur les plans techniques, financiers et environnementaux.
- Il propose des solutions pour remédier aux impacts éventuels du chantier.

Précisions sur les attendus de la formation

Réglementation du travail

Droit du travail : Les contrats de travail, la rémunération des salariés, les conventions collectives, le règlement intérieur, le conseil des Prud'hommes, protection sociale
Présomption de salariat¹ : [Instruction technique SG/SASFL/SDTPS/2016-394 \(PDF, 646.33 Ko\)](#)

Les relations entre acteurs des chantiers

Statut des entreprises : statuts juridiques et statuts professionnels
Répartition des rôles : maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, donneur d'ordre, sous-traitance
Coordination entre les acteurs : Il s'agit de coordonner les activités des différents intervenants sur le chantier

¹ Toute personne occupée moyennant rémunération dans les exploitations ou entreprises de travaux forestiers est présumée bénéficier d'un contrat de travail et se voit donc appliquer une présomption de salariat. La personne qui souhaite demander son affiliation au régime de protection sociale des non-salariés agricoles en qualité d'ETF doit, en conséquence, faire lever cette présomption. Pour cela, elle doit satisfaire à des conditions de capacité ou d'expérience professionnelle et d'autonomie de fonctionnement (voir la rubrique Pour en savoir plus mentionnée ci-dessous). Ces conditions sont réputées remplies par les exploitants agricoles exerçant à titre accessoire des travaux forestiers dans les forêts d'autrui. Les caisses de mutualité sociale agricole (MSA) se prononcent, dans les deux mois de la réception du dossier complet, sur les demandes d'affiliation et de levée de présomption de salariat des ETF. Lorsque les conditions sont réunies, une attestation de levée de présomption de salariat, destinée à l'information des donneurs d'ordre, est établie par la caisse de MSA et transmise à la personne intéressée (sur demande pour les exploitants agricoles). Cette attestation est établie dans la limite maximum d'une attestation par année civile et fait foi jusqu'au terme de cette année. Elle est renouvelée annuellement de façon automatique par la MSA, sous réserve que la personne continue de satisfaire les conditions. Il est à souligner que les exploitants forestiers négociants en bois ne relèvent pas du régime agricole mais sont concernés par la levée de présomption de salariat s'ils effectuent des travaux forestiers pour le compte de tiers. Il est également précisé que le statut d'auto-entrepreneur (devenu micro-entrepreneur) ne concerne pas les ETF, ce régime n'étant pas applicable aux personnes qui exercent une activité non salariée agricole.

Savoir-être professionnel

Communication : formalisation des consignes sur les chantiers, communication auprès des personnes extérieures au chantier (usagers, propriétaires...), supports de communication adaptés...
Connaissance et adaptation du vocabulaire professionnel

Suivi de chantiers

Prise en compte des aléas de chantier : Définition de seuils d'alerte (aléas météorologiques - vents, pluviométrie..., profondeur d'ornières...), remplacement d'opérateurs en arrêt maladie, pannes et gestion des retards...
Connaissance des critères de réussite : Qualité de travail (préservation des sols et du peuplement qui reste en place), productivité de la main d'œuvre et du matériel, respect des délais, satisfaction du propriétaire, absence de casse de matériel, absence d'accidents...
Application et contrôle du cahier des charges : Contrôle des dimensions des produits, vérification de l'étalonnage de la machine,
Suivi de l'avancement du chantier : Fréquence des contrôles en fonction de la taille du chantier

Réception du chantier

Établissement d'un état des lieux : prise en compte des impacts des chantiers, comparatif avec l'état des lieux de début de chantier, état des dessertes forestières, état du sol apparent, état du peuplement restant
Décharge ou réception du chantier : contrôle du volume et des dimensions des produits, vérification du respect du cahier des charges, respect des clauses générales et particulières, possibilités de recours, opérations de remise en état...
Analyse des écarts à la commande : quelles ont été les difficultés rencontrées, est ce que les résultats sont conformes au cahier des charges,
Bilan environnemental : impacts paysager et environnemental, dégradation éventuelles et remise en état possible.

Analyse économique et financière

Établissement de coûts de revient à partir de calculs ou d'estimation des charges
Facturation de l'intervention : prix HT, TVA, marge bénéficiaire, marge brute, marge nette
Analyse des écarts entre état prévisionnel et réalisé : comparaison coûts réels et prévisionnels, appréciation de la rentabilité des chantiers, justification des écarts

Notion de durabilité

Proposition d'ajustements en cours de chantier : adaptation du matériel, arrêt de chantiers, anticipation des chantiers de repli, adaptation des horaires et des plannings...
Apport d'un regard critique sur les impacts liés aux chantiers : propositions de mesures correctives et de choix alternatifs.